



Possibilité de mettre en location un bien en usufruit

Par **theodore13960**, le **06/11/2013** à **12:18**

Bonjour

Veuf avec deux enfants majeurs, j'ai l'usufruit de la maison que j'habite. Je souhaiterais déménager et mettr'e la maison en location. Les héritiers peuvent'ils s'y opposer ou est-ce que je dispose de la gestion complète au titre de l'usufruit!?

Merci pour votre aide

Cordialement

Par **Lag0**, le **06/11/2013** à **13:47**

Bonjour,

Si vous avez l'usufruit de la maison, vous pouvez la louer et en toucher les loyers. Les nus propriétaires ne peuvent pas s'y opposer.